



CANADIAN ASSOCIATION OF OPTOMETRISTS
ASSOCIATION CANADIENNE DES OPTOMÉTRISTES

Association canadienne des optométristes
Présentation au Comité permanent des finances
28 septembre 2017

*Contribution à la croissance économique du Canada:
Les soins de la vue pour les Canadiens - répercussions sur la productivité et la
compétitivité*



Bonjour.

Nous vous remercions de nous avoir invités à nous présenter devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Michael Dennis; je suis président de l'Association canadienne des optométristes, et j'exerce mon métier à Prince George, en Colombie-Britannique. Je suis accompagné aujourd'hui de Laurie Clement, directrice générale de l'Association.

Voix nationale de l'optométrie au Canada, l'Association représente plus de 5 000 optométristes et de 400 étudiants, et a pour mandat de promouvoir la norme la plus élevée en matière de *soins oculovisuels primaires* grâce à des efforts de promotion de *la vision optimale et de la santé oculovisuelle*.

Les optométristes sont des spécialistes autonomes des soins de santé primaires qui assurent près de 90 % des soins de santé oculaire et des soins oculovisuels primaires au Canada. Ils se spécialisent dans l'examen, le diagnostic, le traitement, la prise en charge et la prévention de maladies et de troubles de l'œil.

En tant que professionnels de la santé et propriétaires de petites entreprises, les optométristes contribuent beaucoup au développement d'une **économie**



dynamique et croissante. Au moment d'examiner la compétitivité économique et la productivité, les gouvernements *doivent* prendre en compte la santé — y compris la *santé oculovisuelle* — des Canadiens comme un élément essentiel de la croissance. Nous souhaitons faire partie de la solution.

Nous savons qu'une crise en santé oculovisuelle, en soins de la vue et en rééducation visuelle se dessine au Canada. Nous savons également que les réalités de la perte de vision sur la *productivité* au Canada ont une profonde incidence sur l'économie.

À titre d'exemple, seulement un tiers des Canadiens d'âge actif qui sont atteints d'une perte de vision occupent un emploi. Selon les données les plus récentes de Statistique Canada, le taux de chômage chez les personnes atteintes d'une déficience visuelle ou d'une perte de vision se situe à 13,0 %. Elles sont aussi plus susceptibles d'être isolées socialement et moins impliquées au sein de la communauté.

On estime que 5,5 millions de Canadiens vivent avec un trouble oculovisuel qui menace leur vision. Le nombre de Canadiens adultes qui sont atteints d'une des principales maladies oculaires doublera au cours des



20 prochaines années. Le nombre de maladies oculaires liées à l'âge ne peut que partir en flèche.

Les données de l'Agence de la santé publique du Canada indiquent que la perte de vision représente environ 8 % du *fardeau économique de la maladie* au Canada. La perte de vision génère les coûts directs en santé les plus élevés de toutes les catégories de maladies au Canada – plus que le diabète, le cancer, les troubles mentaux, les maladies respiratoires, l'arthrite ou les maladies cardiovasculaires.

Le *coût total de la perte de vision* pour les Canadiens devrait se chiffrer à plus de 30 milliards de dollars chaque année d'ici 2032.

Toutefois, la bonne nouvelle, c'est que 75 % de la perte de vision peut être prévenue ou traitée. Les soins oculovisuels primaires préventifs *peuvent faire toute la différence*.

Alors que de nombreux Canadiens ont accès à des soins oculovisuels, ce n'est pas le cas pour tous. Les principaux facteurs influençant l'*accès en temps opportun* incluent la sensibilisation du public, la disponibilité et la régularité des services (particulièrement dans les régions rurales, éloignées



et autochtones), le soutien technologique, le coût abordable des services et l'accessibilité physique.

Une *sensibilisation du public* accrue à la santé oculovisuelle constitue la première ligne de défense pour réduire le risque de maladie oculaire, la perte de vision évitable et la cécité. Renseigner davantage les Canadiens sur la santé oculovisuelle constitue un investissement judicieux et prudent dans le bien-être de notre population et, par conséquent, de *notre économie*.

L'Association canadienne des optométristes recommande donc que le **gouvernement fédéral lance et finance une campagne de sensibilisation publique soulignant l'importance de la santé oculovisuelle et des soins de la vue.**

Personne au Canada ne devrait être inutilement atteint d'une déficience visuelle. Ceux et celles qui sont atteints d'une perte de vision inévitable doivent obtenir un soutien pour leur permettre de s'épanouir pleinement. Les services de soins oculovisuels complets doivent faire partie intégrante des soins de santé primaires et du développement des systèmes de santé.



Le *cadre national sur la santé visuelle* de l'Australie, établi en 2005, fournit un plan directeur pour une action coordonnée à l'échelle nationale où les gouvernements, les professionnels de la santé, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les particuliers travaillent en *collaboration*.

Un *cadre* canadien permettrait au Canada de se joindre à l'OMS pour ce qui est de reconnaître *la santé oculovisuelle comme un impératif de santé publique* et *la correction de la vision* comme l'une des interventions les plus économiques en ce qui concerne le développement humain et économique, mises sur un pied d'égalité avec les immunisations, tant pour leur importance que pour leurs effets.

Un cadre qui intègre la vision au programme de santé de la population et aux programmes communautaires constituerait une première étape pour le gouvernement canadien et permettrait au Canada de respecter l'engagement qu'il a pris en tant que pays signataire du plan d'action mondial de l'Organisation mondiale de la Santé d'ici 2020. Il favoriserait la santé, l'indépendance et la participation économique de ses citoyens. *Nous sommes en 2017; qu'attendons-nous?*



Le comité a également demandé de lui fournir des commentaires sur les mesures du gouvernement fédéral qui permettraient aux *entreprises* canadiennes d'être plus productives et plus concurrentielles. L'Association est d'accord avec le ministre des Finances pour dire qu'une économie qui œuvre pour la classe moyenne signifie un pays qui œuvre pour tout le monde. Nous convenons que le fait d'appuyer les entrepreneurs et une économie innovatrice favorise la concurrence et la croissance. À cette fin, nous recommandons qu'un *examen minutieux* complet des répercussions d'un investissement passif soit réalisé dans **toutes** les sociétés privées, peu importe leur taille. Nous demandons également au gouvernement de *prolonger la période de consultation en cours* et d'examiner de façon approfondie les conséquences des changements proposés.

Merci de m'avoir donné la possibilité de m'adresser à vous aujourd'hui, et j'aimerais rappeler au Comité qu'Octobre est le mois de la santé oculovisuelle des enfants.



Contact information:

Coordonnées :

Dr Michael Dennis, président de l'ACO
pgeyedoc@shaw.ca

Mme Laurie Clement, directrice générale de l'ACO
lclement@opto.ca

Mme Laurèl Craib, gestionnaire principale des Relations avec les
gouvernements et les intervenants, ACO
lcraib@opto.ca